

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignièrès la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie

16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 04.03.2024 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour


- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Dépenses nouvelles avant le vote du budget
- ALSH Juillet 2024
- Projets éducatif et pédagogique ALSH
- Autorisation d'encaisser un chèque de remboursement de la société Alençon distribution
- Autorisation d'encaisser un chèque suite à la vente déchets pierre
- Autorisation d'encaisser le solde de trésorerie de l'association Tennis
- Remboursement d'une dépense à un tiers responsable de l'AMAP de Roullée
- Acquisition de la collection de cartes postales
- Autorisation de déposer une Subvention au titre du fonds vert
- Autorisation de déposer une subvention au titre du Leader
- Autorisation de déposer une subvention au titre des amendes de police pour l'acquisition de radars
- Cession du fonds de commerce du Cocci Market
- Entretien des routes ONF 2024
- Contrat avec la société KIK DECLIC
- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire
- Reprise de la location du pylône bouygues implanté à lignièrès le carelle
- Gratification financière
- Bail appartement 3 1^{er} étage à gauche de la gendarmerie
- Approbation du marché entretien de la voirie
- Convention avec la CUA pour la compétence restauration scolaire

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 28.02.2024



Le Maire,


A. TROTJET